

# des paroles aux actes

par Monique Barbut

Le mois de décembre pourrait être marqué d'une pierre blanche en ce qui concerne les changements climatiques. En cinq jours à peine, le climat est devenu la vedette de la cérémonie de remise du Prix Nobel de la paix et les gouvernements du monde entier ont signé le Plan d'action de Bali, nouvelle feuille de route sur la voie des solutions. Ces deux événements conjugués ont modifié radicalement le discours tenu au niveau mondial.

La Conférence de Bali marque un tournant important dans les efforts que déploie la communauté internationale pour déterminer comment s'adapter aux changements climatiques. Pendant des siècles, les communautés se sont adaptées aux variations du climat à l'aide du savoir ancestral et de solutions de fortune ingénieuses. Aujourd'hui, ce genre d'approche serait dérisoire face aux enjeux. Les témoignages des populations du monde en développement quant aux ravages du réchauffement planétaire sont accablants. Les habitants de ces pays assistent, impuissants, aux inondations de leurs terres agricoles, à l'érosion des côtes et à la destruction de leurs récoltes, de leurs foyers et de leurs moyens de subsistance.

Ces manifestations des changements climatiques ont fondamentalement modifié le débat politique. Pendant plus d'une décennie, la communauté mondiale s'est battue pour obtenir des pays industrialisés qu'ils réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre. Bien que trop timides encore, ces stratégies « d'atténuation », notamment le Protocole de Kyoto, sont utiles. Mais le mot d'ordre des nouvelles politiques est « adaptation » — changer de façon de faire afin de réduire au minimum les effets du réchauffement de la Terre sur la production alimentaire, l'eau potable, l'irrigation et la santé publique, en particulier dans le monde en développement. Pendant longtemps, l'adaptation a été le parent pauvre des politiques climatiques, alors qu'une action réellement efficace permettrait d'apporter des solutions aux maux actuels et futurs causés par le réchauffement de la planète.

Paradoxalement, les pays en développement les plus pauvres ne sont en rien responsables des changements climatiques, leurs économies émergentes n'émettant que de petites quantités de gaz à effet de serre. Et pourtant, ce sont ces pays qui sont souvent le plus fortement pénalisés par le réchauffement de la planète et les moins à même de financer des mesures d'adaptation : assurance-récolte, traitement du paludisme et de la dengue, nouvelles variétés végétales plus résistantes à la sécheresse et aux inondations, et infrastructure de protection contre les catastrophes naturelles et les inondations amplifiées par les changements climatiques.

L'une des décisions les plus attendues de Bali était la conclusion d'un accord pour donner naissance sans plus attendre au Fonds pour l'adaptation du Protocole de Kyoto, resté au point mort depuis des années. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), choisi pour en assurer le secrétariat, a déjà commencé ses opérations sous l'autorité de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le secrétariat aidera le Conseil d'administration du Fonds pour l'adaptation à élaborer des politiques et des directives concernant ses opérations, à choisir des projets et à allouer des ressources conformément aux principes, critères, modalités, politiques et programmes du Fonds.

Les ressources financières du Fonds proviendront essentiellement des 2 % prélevés sur les recettes du Mécanisme pour un développement propre, dans le cadre duquel les pays industrialisés échangent leurs droits d'émissions avec des pays en développement moins pollués. Ces derniers auront donc plus de poids dans la gestion du Fonds à mesure qu'ils s'intéresseront davantage à la façon dont sont utilisées les ressources qu'ils apportent.

Le Fonds pour l'adaptation s'écarte aussi de la pratique suivie antérieurement par le FEM puisque les pays pourront dorénavant soumettre directement leurs propositions à son Conseil d'administration, qui définira les modalités et conditions précises de recevabilité, sans devoir nécessairement passer par un organisme de mise en œuvre ou d'exécution.

Dans l'immédiat, la question qui se pose est de savoir comment faire le meilleur usage possible des ressources disponibles. Le FEM a heureusement plus de dix ans d'expérience en matière de financement de mesures d'adaptation. En février 1997, il a fourni 6,8 millions de dollars pour l'exécution d'un projet de planification de l'adaptation aux changements climatiques dans les Caraïbes — le premier de ce type qu'il ait financé et l'un des premiers dans le monde comprenant à la fois des mesures pratiques et des activités de renforcement des capacités sur le terrain. Cette question revêtant un caractère prioritaire pour beaucoup de pays en développement, le FEM a pris en compte les orientations de la CCNUCC pour définir la priorité stratégique accordée à l'adaptation, qui dispose de 50 millions de dollars. Il a ainsi pu soutenir de

nombreux projets pilotes ou de démonstration qui portent réellement des fruits sur le terrain, par exemple :

- Programme pour l'adaptation de Kiribati,
- Intégration de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement durable en Afrique australe et orientale,
- Restauration et gestion durable du littoral de la province orientale du Sri Lanka après le tsunami avec l'aide de la population et
- Projet national intégré d'adaptation en Colombie.

En 2001, la CCNUCC a créé le Fonds spécial pour les changements climatiques et le Fonds pour les pays les moins avancés, et demandé au FEM de les gérer en mettant avant tout l'accent sur l'adaptation. Ces Fonds ont financé beaucoup de Programmes d'action nationaux d'adaptation dans les pays les moins avancés de même que des actions concrètes, comme le projet d'adaptation pour les eaux et forêts au Guyana (Conservancy Adaptation project). Au Bouthan, un projet de réduction des risques induits par les changements climatiques, notamment l'explosion des lacs glaciaires dans les vallées de Punakha-Wangdi et de Chamkhar, est envisagé. Ce processus a permis d'obtenir plus de 270 millions de dollars additionnels pour des projets et des programmes d'adaptation dans le monde.

Tout ceci est bien mais est-ce suffisant? Après Bali, nous devons nous atteler à la tâche tout aussi importante et ardue d'ancrer le Fonds pour l'adaptation dans un contexte international beaucoup plus large afin de faire face aux modifications fondamentales qu'entraînent les changements climatiques pour la vie sur Terre — changements qui auront des incidences sur les moyens de subsistance des pays développés et des pays en développement, des riches et des pauvres et sur tous les secteurs de la société et de l'économie.

Selon une récente étude de la Banque mondiale, la progression annuelle des coûts de l'adaptation aux changements climatiques sera probablement de l'ordre de 10 à 40 milliards de dollars. Beaucoup de pays en développement ne pourront pas les assumer en sus de ceux auxquels ils doivent déjà faire face pour leur développement. Une aide supplémentaire sera donc indispensable. Il ressort d'une autre étude que près de 40 % de tous les projets de développement sont, d'une façon ou d'une autre, vulnérables aux changements climatiques : leur modification sera très coûteuse et représentera un fardeau pour beaucoup des pays en développement plus pauvres. Il faut donc mettre en place de nouvelles politiques novatrices et trouver d'autres ressources.

Pour financer l'adaptation aux changements climatiques, trois conditions doivent être réunies. Premièrement, il nous faut voir la nature du développement à travers le prisme de la vulnérabilité afin de déterminer comment et où nous devons procéder différemment. Il est essentiel de faire en sorte que les programmes actuels de développement soient « à l'épreuve du climat » pour assurer une croissance plus résiliente. Les pays en développement devront intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans toutes leurs politiques et priorités de développement, pour réduire leur vulnérabilité et le coût de l'adaptation tout en améliorant leur résilience.

Deuxièmement, l'adaptation exigera de nouveaux investissements et des moyens de financement pour des activités qui, auparavant, n'auraient pas été nécessaires. Ainsi, des programmes de lutte contre les vecteurs de maladie devront être mis en place dans des zones où les changements de température et du régime des précipitations créeront un environnement nouveau, propice à des maladies telles que le paludisme et la dengue. De même, de nouveaux investissements dans la gestion des inondations seront indispensables lorsque l'on constatera que des inondations enregistrées tous les 50 ans commencent à se produire tous les 5 ans ou lorsque des établissements humains doivent être abandonnés et des populations réinstallées.

Troisièmement, tout le monde devra apprendre à s'adapter. Il faudra entreprendre des actions conjointes et coordonnées car les initiatives isolées ne suffiront pas pour atteindre les objectifs souhaités. La coopération internationale devra moins s'intéresser au partage des responsabilités qu'aux mesures prises dans le cadre d'un effort commun pour neutraliser les effets négatifs de ces changements sur l'existence et les moyens de subsistance des populations. La balkanisation des efforts d'atténuation des changements climatiques est à éviter à tout prix. Si l'on veut vraiment s'attaquer avec efficacité aux changements climatiques, toutes ces considérations devront être fermement ancrées dans les arrangements institutionnels qui seront mis en place après Kyoto. 